

## Table des matières

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
Programme .....	3
Programme détaillé par matière .....	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme .....	4
Informations diverses .....	5
Liste des bacheliers proposant cette mineure .....	5
Conditions d'accès .....	5
Pédagogie .....	5
Evaluation au cours de la formation .....	5
Formations ultérieures accessibles .....	5
Gestion et contacts .....	5
Organisation pratique .....	6

## MINCRIM - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

La mineure d'accès au master en criminologie comprend 30 crédits, répartis sur les deuxième et troisième blocs annuels du programme de bachelier.

- Elle introduit les étudiants à l'**étude du crime, de la déviance, de la marginalité et du contrôle social** et les initie aux disciplines de base de la criminologie.
- Elle offre une solide formation permettant aux étudiants de s'approprier les fondements des **disciplines de base de la criminologie**.
- Elle offre aux étudiants de droit, de sciences politiques et sociales, de sociologie et anthropologie et de sciences biomédicales une **formation complémentaire** dans un domaine proche de leur choix principal.
- Elle peut constituer l'**amorce d'une réorientation** éventuelle et permet, dans ce cas, d'accéder sans complément de formation au master en criminologie.

[Présentation de la mineure en criminologie](#)

## MINCRIM - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Développer et acquérir un socle de connaissances et compétences qui constituent les fondements des disciplines de base de la criminologie, discipline autre que celle de sa majeure, et donc maîtriser les prérequis nécessaires en vue, si l'étudiant le souhaite, d'un accès direct au master en criminologie, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la **mineure d'accès au master en criminologie**.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser, avec la rigueur exigée par la discipline, les fondements théoriques (connaissances, concepts, outils...) des principales disciplines constitutives de la criminologie, prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en criminologie.
2. S'approprier et maîtriser les fondements de la démarche de recherche scientifique (méthodologie de recherche) spécifique à la criminologie, prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en criminologie.
3. Faire preuve d'une capacité d'un mode de raisonnement spécifique à la criminologie avec la rigueur exigée par la discipline.
4. Appréhender, questionner, analyser, discuter et résoudre une question-problème en criminologie, avec la rigueur exigée par la discipline, en mobilisant les fondements disciplinaires et méthodologiques pertinents.
5. Développer un angle de lecture et une analyse critique et réflexive spécifiques à la criminologie avec la rigueur exigée par la discipline.

### PROGRAMME

#### Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊖ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- ⊕⊖ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

Bloc  
annuel

2 3

#### Contenu:

##### o Première année de la mineure

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Antoine Renglet	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X
○ LECRI1502	Introduction à la science forensique	Sonja Bitzer	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X
○ LECRI1503	Introduction à la criminologie	Marie-Sophie Devresse	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X

##### o Deuxième année de la mineure

○ LECRI1508	Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X
○ LECRI1505	Approche criminologique de la marginalisation et de l'exclusion sociale	Luce Molitor	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X

**○ Pour les étudiants en droit**

○ LCRIM2105	Sociologie de l'administration de la justice pénale	David Scheer	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 	x
-------------	---	--------------	---	---

**○ Pour tous les autres étudiants**

○ LECRI1504	Eléments de droit pénal et de procédure pénale	Jean-Marc Hausman Christelle Macq	FR [q1] [60h] [5 Crédits] 	x
-------------	--	--------------------------------------	---	---

### Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

## MINCRIM - Informations diverses

### LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

La mineure est accessible à un grand nombre de bacheliers de l'UCLouvain dont la liste se trouve ci-dessous.

Les étudiants inscrits en [bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale](#) pourront choisir un module d'ouverture à la criminologie, durant leur troisième bloc annuel.

Cette mineure peut également être accessible sur dossier à d'autres bacheliers. Les étudiants intéressés doivent demander l'accord du jury de leur bachelier. Ils soumettront ensuite leur demande au président de jury de criminologie ([info-crim@uclouvain.be](mailto:info-crim@uclouvain.be)) en joignant l'accord reçu préalablement du jury de bachelier.

### CONDITIONS D'ACCÈS

Voir la liste des [Bacheliers concernés](#).

### PÉDAGOGIE

La pédagogie est basée principalement sur des cours magistraux et des travaux pratiques dans lesquels interviennent des professionnels de terrain de renom qui nourrissent les cours de leur expérience professionnelle.

Les cours magistraux visent à transmettre une matière tandis que les travaux pratiques requièrent une participation active de l'étudiant.

### EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des évaluations](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».**

### FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Tout étudiant détenteur d'un diplôme de bachelier et ayant suivi la mineure en criminologie à l'UCLouvain a un **accès direct au Master [120] en criminologie** (sans ajout de complément de formation).

### GESTION ET CONTACTS

#### Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/DRT/ECRI

Ecole de criminologie ([ECRI](#))

Faculté de droit et de criminologie ([DRT](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ECRI

Place Montesquieu 2 - bte L2.07.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 88 53](tel:+32210478853)

<http://www.uclouvain.be/criminologie>

Site web

Responsable académique du programme: [Sonja Bitzer](#)

Personne(s) de contact

- Directrice administrative adjointe: [Catherine Vanderborght](#)

## ORGANISATION PRATIQUE

---

### Inscription à la mineure

#### 1 Modalités d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée: le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée ainsi que le vendredi matin.

#### 2 Admission à la mineure

Voir les [conditions d'admission](#)

#### 3 Inscription à la mineure

##### *Deuxième bloc annuel*

Une inscription en programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à la mineure. Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à la mineure via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau"...).

*L'année suivante*, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

#### 4 Vérification de l'inscription à la mineure

Vérification par le conseiller aux études de la Faculté d'origine.

#### 5 Modification de l'inscription à la mineure

Demande de modification à effectuer auprès du conseiller aux études de la Faculté d'origine.

### Horaire des cours

1 Consultation de l'horaire de cours : [www.uclouvain.be/horaires-drt](http://www.uclouvain.be/horaires-drt)

2 Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Pour toute modification du programme type de la mineure, dans un cas de conflit horaire, l'étudiant doit obtenir l'avis favorable du Conseiller aux études de sa Faculté d'origine et l'autorisation du Responsable académique de la mineure en criminologie.

### Inscription aux activités de la mineure

#### 1 Informations sur les prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour accéder à cette mineure.

#### 2 Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

#### 3 Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Aucun visa n'est nécessaire pour accéder à cette mineure.

### Supports disponibles

#### 1 Informations sur le service-cours

La plupart des supports peuvent être acquis auprès de la [DUC](#).

#### 2 Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les supports disponibles pour chaque activité sont précisés dans les [descriptifs des cours](#).

### Organisation des examens

#### 1 Inscription aux examens

L'étudiant inscrit en mineure en criminologie doit s'inscrire aux examens auprès de sa Faculté d'origine.

L'étudiant doit vérifier l'horaire définitif. Les dates d'affichage des horaires définitifs sont indiquées sur [l'intranet de l'Ecole de criminologie](#).

#### 2 Consultation des horaires d'examens

L'horaire des examens peut être consulté à l'adresse suivante <https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/drt/ecri/examens.html>